



ENSEMBLE > 
on fait avancer le Québec

Québec 

Recommandations de la Fondation Monique-Fitz-Back



POUR UN MONDE VIVANT

PRÉSENTATION DE LA FONDATION

MISSION

Organisme de bienfaisance, la Fondation Monique-Fitz-Back a pour mission de promouvoir l'éducation relative à l'environnement et à un milieu sain dans une perspective de développement durable. Elle produit des outils pédagogiques utilisés dans tout le réseau québécois de l'éducation, elle organise des formations et offre des aides financières pour permettre la réalisation de projets dans les établissements scolaires membres du réputé réseau des 1 400 Établissements verts Brundtland (EVB-CSQ). Ses sujets de prédilection sont actuellement les changements climatiques, la mobilité durable, le Saint-Laurent, le lien entre la nature et la petite enfance ainsi que l'engagement jeunesse.

QUELQUES CHIFFRES

- Depuis la création de la Fondation en 2006, plus de **40 000 jeunes**, provenant de **550 établissements**, ont été sensibilisés au développement durable.
- La Fondation a mobilisé près de **3 000 personnes** d'horizons variés, dans le cadre de formations et de conférences diverses.
- **Plus de 50 partenaires financiers** se sont associés à la Fondation.
- Grâce au **soutien financier qu'elle offre** depuis 2013, la Fondation a permis la réalisation de 25 projets scolaires portant sur les changements climatiques.
- La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) a reconnu en 2013 l'œuvre de la Fondation en accordant à Monique Fitz-Back, à titre posthume, la Médaille d'or de l'Ordre du mérite de la FCSQ.

Pour réaliser ces actions, la Fondation a pu compter sur l'appui financier majeur de quelques organisations, d'une cinquantaine d'organisations partenaires de projets et de plus d'un millier d'individus qui participent annuellement à nos activités de collecte de fonds.

Après seulement dix ans, la Fondation Monique-Fitz-Back se situe maintenant parmi les plus importantes organisations québécoises actives en éducation au développement durable.

« Les jeunes sont les plus beaux moteurs de transformation sociale qui soit. [...] Plus que des témoins, ils sont des acteurs qui mettent en œuvre des projets qui leur tiennent à cœur. Il en résulte des changements de comportement individuel et collectif dans leur milieu et, ultimement, dans le monde. »
Monique Fitz-Back (1949-2005).

LE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE JEUNESSE, UNE NÉCESSITÉ

D'entrée de jeu, nous saluons l'intention du Gouvernement québécois de vouloir renouveler la Politique jeunesse. Le monde, incluant le Québec, a connu nombre de modifications importantes depuis les quinze dernières années, rendant nécessaire de revisiter les priorités et objectifs du Québec envers sa jeunesse. Parmi différents éléments de contexte qui nous touchent particulièrement, notons :

- les modifications démographiques : le vieillissement généralisé de la population québécoise ajoutera une pression sur les jeunes actuellement âgés de 15 à 29 ans, qui seront moins nombreux à assurer la prospérité du Québec et la pérennité de notre modèle social;
- les pressions sur l'environnement, qui se font de plus en plus lourdes, et la tendance au réchauffement climatique qui entraîne déjà des impacts importants sur la santé de la population;
- une tendance à l'individualité et à la décroissance de l'engagement.

Il nous apparaît donc important de revoir les priorités et objectifs gouvernementaux envers la jeunesse et d'aider les jeunes à se préparer à prendre des décisions éclairées sur l'avenir du Québec.

COMMENTAIRES SUR LES AXES D'INTERVENTION PROPOSÉS

La Fondation Monique-Fitz-Back se sent davantage interpellée par deux des axes d'intervention proposés : *Un milieu favorable à la persévérance et la réussite scolaire* et *Une citoyenneté active et plurielle*. Nous vous proposons des réponses aux questions de consultation reliées à ces deux axes.

Persévérance et réussite scolaire.

Q.2 *Peut-on soutenir la persévérance scolaire en faisant de l'école un milieu de vie plus complet et plus stimulant pour les jeunes ?*

Q.3 *Les activités parascolaires peuvent-elles contribuer à la fois à faire de l'école un milieu attrayant et à stimuler l'engagement des jeunes envers leurs communautés et la société québécoise ? Si oui, comment ?*

Plus le jeune sera stimulé par le milieu de vie que lui offre son école, plus il sera porté à s'y présenter assidûment et à s'y impliquer. Pour le jeune, l'école ne doit pas être un simple lieu de transmission de savoir, mais un véritable milieu de vie où il découvrira une variété d'activités et envers lequel il développera un sentiment d'appartenance

durable. Cela lui permettra d'expérimenter différentes voies et d'apprendre à se connaître. Mais surtout, cela lui donnera le goût de prendre sa place dans cette mini-société qu'est l'école, puis par la suite, dans sa communauté.

Les activités parascolaires complètent le programme éducatif et offrent l'occasion aux jeunes de se développer selon leurs aspirations. Malheureusement, nos contacts dans les écoles nous mentionnent qu'il devient de plus en plus difficile d'offrir une gamme intéressante d'activités parascolaires, et ce pour différentes raisons : charge de travail trop lourde pour les enseignantes et enseignants, baisse du nombre d'animatrices et animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire, entrée de plus en plus précoce des jeunes sur le marché du travail.

Q.5 Quels sont les meilleurs moyens d'encourager la persévérance scolaire chez les jeunes?

Toutes les écoles devraient avoir les ressources nécessaires pour offrir une variété suffisante d'activités parascolaires. Ainsi, les jeunes pourront choisir selon leurs goûts et aspirations, ce qui favorisera leur développement émotionnel et cognitif.

La Fondation Monique-Fitz-Back a développé un projet de rencontres de « jeunes ministres de l'environnement », c'est-à-dire des rencontres de jeunes de différentes écoles autour d'une thématique importante à leurs yeux, comme par exemple celle des changements climatiques. Ces initiatives devraient être davantage appuyées; elles véhiculent des valeurs de démocratie, d'implication, de coopération et de défense éclairée de l'environnement.

Nous croyons qu'il faut travailler sur cet aspect bien avant l'âge de 15 ans, âge minimal couvert par la Politique sur la jeunesse. Sur cet aspect de la persévérance scolaire, la Politique devrait viser tous les jeunes de niveau secondaire. Selon nous, un jeune de 15 ans qui n'est pas déjà engagé dans sa communauté sera plus difficile à impliquer après cet âge. Nous jugeons donc qu'il est essentiel d'encourager l'engagement dès la rentrée au secondaire.

Une citoyenneté active et plurielle.

Q.4 Comment peut-on valoriser les comportements écoresponsables, dans le cadre d'activités bénévoles et volontaires ou d'activités intergénérationnelles ?

Q.5 Quels sont les meilleurs moyens d'encourager l'exercice d'une citoyenneté active et plurielle par les jeunes ?

Nous croyons fermement que l'engagement bénévole ou volontaire est susceptible d'encourager, à terme, la participation des jeunes dans les communautés et les institutions de la société québécoise. La prochaine stratégie d'action jeunesse doit donc offrir des moyens pour permettre à différentes organisations de stimuler cet engagement écocitoyen.

Nous vivons dans une société de consommation et les jeunes n'y font pas exception, au contraire. La pression mise sur eux pour consommer est énorme : téléphone, vêtements, restaurants, automobiles. Les budgets investis en promotion sont démesurément élevés comparativement à ceux consacrés à faire la promotion de l'écoresponsabilité. Par chance, les écoles sont capables de faire beaucoup avec peu. Il en va de même pour les organisations non gouvernementales. Investir dans l'offre de projets de valorisation de l'écoresponsabilité devient une nécessité. Le milieu de l'éducation est particulier, plutôt hermétique et difficile à saisir, notamment au niveau secondaire. Pour espérer percer ce milieu, y susciter la naissance de projets et y stimuler l'engagement bénévole, il devient nécessaire d'utiliser les acteurs déjà en place, reconnus par les établissements et crédibles à leurs yeux. Pour lancer une vaste offensive simultanément dans plusieurs régions, il devient impératif de travailler avec des partenaires d'envergure nationale, capables de susciter l'adhésion du personnel et des dirigeants des écoles et des commissions scolaires, ainsi que des syndicats.

Selon nous, une façon efficace de stimuler l'engagement écocitoyen est de valoriser les expériences en cours. Il existe déjà dans nombre d'écoles, de magnifiques projets d'engagement jeunesse dans leur communauté. Or, plusieurs de ces initiatives sont méconnues, les écoles n'étant pas axées sur l'autopromotion. La tenue d'activités de valorisation, d'envergure nationale, comme des concours, des galas, des sites web de démonstration de projets modèles, permettrait de valoriser les jeunes ainsi que leurs écoles et agirait comme facteur d'émulation.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LA POLITIQUE

L'environnement

La place accordée à l'environnement nous apparaît trop faible dans cette politique. L'axe d'intervention 1, qui porte sur les saines habitudes de vie, aurait dû inclure cette préoccupation. Les liens entre la santé et l'environnement sont importants, documentés et incontournables. Il ne peut y avoir de vie saine sans milieu de vie sain. Les dernières générations actives sur le marché du travail n'ont pas toujours été à la hauteur dans ce

domaine. Laisser aux générations futures un milieu de vie sain est certainement une de nos plus importantes responsabilités.

De plus, il s'agit d'un sujet qui interpelle les jeunes du secondaire, comme en font foi le nombre de « comités verts » qu'on retrouve dans les écoles. Ces jeunes doivent être valorisés.

Bien que l'axe d'intervention 4 y accorde une place, la question de l'environnement, ainsi que celle du développement durable, sont trop importantes pour être escamotées dans un texte sur les saines habitudes de vie.

La nature

De même, il nous semblerait opportun de faire ressortir l'importance d'utiliser la nature comme terrain d'apprentissage et de jeu, dans le cadre d'un exercice d'acquisition de saines habitudes de vie. Le projet de politique jeunesse identifie la sédentarité comme risque à la santé. Pour contrer la sédentarité, la nature offre des opportunités incroyables. On reconnaît d'ailleurs de plus en plus l'importance de pratiquer des activités en nature au plan de la santé physique, psychologique et émotionnelle.

La simple naturalisation des terrains et des cours d'école afin de leur permettre de mieux exploiter leur potentiel récréatif et éducatif contribuerait à l'apprentissage des saines habitudes de vie, tout en ayant un impact positif sur le bien-être et la santé des élèves et du personnel éducateur.

TROIS RECOMMANDATIONS

1. Soutenir l'organisation d'une activité majeure de valorisation des projets d'écocitoyenneté réalisés dans les écoles secondaires (12-17 ans) du Québec. Le concours des *Phénix de l'environnement* pourrait servir de modèle. Confier ce mandat à une organisation d'envergure nationale, branchée sur le milieu de l'éducation et apte à travailler avec différents partenaires.
2. Soutenir la création de conseils régionaux de « jeunes ministres de l'environnement », aptes à sensibiliser leurs pairs aux grands enjeux liés à l'environnement, notamment sur l'incontournable question des changements climatiques.
3. Redonner aux écoles les moyens qui favorisent l'offre d'une variété d'activités parascolaires. Pour ce faire, augmenter à la fois le nombre d'animatrices et animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire et les budgets pour travailler avec les organisations branchées sur la communauté environnant l'école. Il

existe dans les écoles de nombreuses idées de projets, tournées vers la communauté, qui ne se réalisent pas faute de financement. La Fondation Monique-Fitz-Back, grâce à son Fonds d'Appui aux Initiatives du Réseau EVB (le FAIRE), appuie ces projets, mais avec un budget qui gagnerait à être bonifié.

QUELQUES RÉFÉRENCES

Sur la nécessité de travailler dès le début de l'adolescence: Denault, Anne-Sophie et François Poulin (2009). "Intensity and Breadth of Participation in Organized Activities During the Adolescent Years: Multiple Associations with Youth Outcomes », *Journal of youth adolescence*.

Sur les avantages de l'engagement jeunesse, notamment au plan de la persévérance scolaire : Gendron, M., Mélançon, J., Hébert, M.-H., Frenette, E., & Simard, D. (2013). « Persévérance scolaire en Chaudière-Appalaches – Document synthèse tiré du Rapport de recherche PSCA ». Université du Québec à Rimouski – Campus de Lévis.

Sur l'importance de la nature : Fondation David Suzuki, Fondation de la Famille Claudine et Stephen Bronfman et Fondation de la faune du Québec (2012). « Projet nature. Rapport final. »

